

Paris, le 4 juin 2023

*Communication conformément à l'article 8, §1 de l'arrêté royal du 27 avril 2007 relatif aux offres publiques d'acquisition*

**DÉPÔT PROCHAIN D'UN AVIS D'OFFRE PUBLIQUE D'ACQUISITION VOLONTAIRE QUI SERA LANCÉE PAR CA INDOSUEZ À LA SUITE DE LA CLÔTURE DE L'ACQUISITION D'UNE PARTICIPATION DE CONTRÔLE DANS BANQUE DEGROOF PETERCAM.**

- **CA Indosuez Wealth (Europe) a annoncé le 4 août 2023 avoir conclu un accord avec certains actionnaires de Banque Degroof Petercam SA/NV permettant à CA Indosuez Wealth (Europe), ou toute société liée qui s'y substituerait, de détenir une participation majoritaire lui conférant le contrôle dans Banque Degroof Petercam SA/NV à la clôture de l'opération.**
- **La clôture de l'acquisition du bloc de contrôle par CA Indosuez a été réalisée le 3 juin 2024.**
- **CA Indosuez, qui s'est substituée à CA Indosuez Wealth (Europe), déposera prochainement un avis d'offre auprès de l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA), en vue du lancement d'une offre publique d'acquisition volontaire et inconditionnelle sur toutes les actions émises par Banque Degroof Petercam SA/NV, non encore détenues par CA Indosuez, les personnes liées à CA Indosuez ou CLdN Finance S.A., agissant de concert avec CA Indosuez, aux mêmes termes et conditions que celles de l'acquisition réalisée le 3 juin 2024, sous réserve uniquement des différences objectivement requises eu égard à leur structure respective.**

Comme indiqué dans les communications, effectuées conformément à l'article 8, §1 de l'arrêté royal du 27 avril 2007 relatif aux offres publiques d'acquisition, du 4 août 2023 et du 6 décembre 2023, en vertu d'une convention conclue le 3 août 2023 (la « Convention »), les familles Peterbroeck, Van Campenhout, Philippon, Siaens, Schockert et Haegelsteen, ainsi que Cobepa SA et Marinvest SA (les « Actionnaires de Référence Vendeurs »), ont accepté de vendre (directement ou indirectement) 59,54% des actions émises de Banque Degroof Petercam SA/NV (« BDP » ou la « Société Cible ») à CA Indosuez Wealth (Europe), telle que substituée par CA Indosuez (« CAI » ou l'« Offrant ») (soit 61,65% des actions de BDP nettes des actions détenues par Orban Finance SA), et CAI a accepté d'acheter les actions des Actionnaires de Référence Vendeurs (la « Vente de Bloc »). Certains actionnaires titulaires d'un droit de suite, détenant collectivement 5,79% des actions de BDP (soit 5,99% des actions de BDP nettes des actions détenues par Orban Finance SA), ont exercé leur droit de suite et adhéré à la Convention (étant défini avec la « Vente de Bloc », l'« Acquisition du Contrôle »).

La clôture de l'Acquisition du Contrôle (la « Clôture de l'Opération ») a été réalisée le 3 juin 2024 (la « Date de Clôture »), à la suite de l'obtention de l'ensemble des autorisations nécessaires, notamment relatives au contrôle des concentrations, à la réglementation financière et au contrôle des subventions étrangères dans plusieurs juridictions.

CAI détient désormais 7.082.706 actions de BDP, représentant 65,325% des actions émises par cette dernière et 67,644% des droits de vote.

A la suite de la Clôture de l'Opération, CAI déposera prochainement auprès de la FSMA (Autorité belge des services et marchés financiers) un avis d'offre, conformément à l'article 5 de l'arrêté royal du 27 avril 2007 relatif aux offres publiques d'acquisition, en vue de lancer une offre publique d'acquisition volontaire inconditionnelle en espèces portant sur toutes les actions de BDP, qui ne sont pas encore détenues par l'Offrant, par les personnes liées à l'Offrant ou par CLdN Finance S.A., agissant de concert avec l'Offrant (l'« Offre »).

L'Offre portera sur 1.219.416 actions (« Actions »), qui représentent 11,247% du total des actions émises par la Société Cible. L'Offre ne portera donc ni sur les 371.647 actions détenues par Orban Finance SA (une filiale de la Société Cible), ni sur les 2.168.440 actions détenues par CLdN Finance S.A. (agissant de concert avec l'Offrant).

Le prix de l'Offre par Action (le « Prix de l'Offre ») comprendra une composante fixe et, sous certaines conditions, une composante variable sous la forme d'un complément de prix. Le Prix de l'Offre s'élèvera à 137,67 EUR par Action (la « Composante Fixe du Prix de l'Offre »), qui pourra, le cas échéant, être augmenté de compléments de prix de 14,48 EUR au plus (tenant compte des arrondis), augmentés d'un taux d'intérêt (le « Complément de Prix »), pour un montant total pouvant atteindre, en principe, 152,15 EUR. Le montant de 152,15 EUR résulte du prix final par action de la Société Cible payé par l'Offrant dans le cadre de l'Acquisition du Contrôle (le « Prix Final par Action »). Il a été déterminé sur la base d'un prix de base par Action de 148,03 EUR :

- (i) duquel ont été déduits certains montants en raison d'ajustements de prix liés :
  - a) aux encours d'actifs sous gestion des activités de banque privée et de gestion d'actifs de la Société Cible au 30 juin 2023 (à savoir 0,19 EUR par Action) ;
  - b) aux flux d'actifs sous gestion (« *net inflows* ») des activités de banque privée et de gestion d'actifs de la Société Cible du 30 juin 2023 au 31 décembre 2023 (à savoir 1,91 EUR par Action) ; et
- (ii) lequel est augmenté d'un taux d'intérêt de 5% pour la période allant du 3 août 2023 au 31 décembre 2023 et de 4% pour la période allant du 1er janvier 2024 à la Date de Clôture (à savoir 6,22 EUR par Action).

La Composante Fixe du Prix de l'Offre sera payée au plus tard le dixième jour ouvrable suivant la publication des résultats de l'Offre. La Composante Fixe du Prix de l'Offre est déterminée sur la base du Prix Final par Action duquel ont été déduits des montants pour un total de 14,48 EUR par action, ayant pour objet de :

- (i) couvrir d'éventuelles réclamations de l'Offrant au titre de toute distribution ou autre transfert de valeur au niveau de la Société Cible ou l'une de ses filiales au profit de l'ensemble des actionnaires vendeurs ou de leurs personnes liées dans le cadre de l'Acquisition du Contrôle (« Leakage Général ») survenue entre le 30 juin 2023 et le 3 juin 2024 (« Retenue pour Leakage ») ; ou
- (ii) couvrir d'éventuelles réclamations de l'Offrant basées sur les garanties non assurées et/ou les indemnités spécifiques prévues dans la convention relative à l'Acquisition du Contrôle (« Montant Séquestré ») ;
- (iii) couvrir certains frais de gestion dans le cadre de l'Acquisition du Contrôle (« Montant du Fonds de Dépense »).

Le Complément de Prix sera, le cas échéant, payé ultérieurement aux actionnaires apportant leurs Actions à l'Offre. Au titre de ce Complément de Prix, les actionnaires pourront recevoir, au plus, les montants suivants jusqu'à sept ans après la clôture de l'Acquisition du Contrôle (ou plus en cas de contestation), au fur et à mesure des libérations effectuées au profit des actionnaires vendeurs dans le cadre de l'Acquisition du Contrôle, après déduction des éventuels Leakages Généraux, des réclamations de l'Offrant et des frais de gestion :

- (i) 2,24 EUR par Action (correspondant, à titre indicatif, à 1,47% du Prix Final par Action), augmenté d'un taux d'intérêt, correspondant à la Retenue pour Leakage ;
- (ii) 11,93 EUR par Action (correspondant, à titre indicatif, à 7,84% du Prix Final par Action), augmenté d'un taux d'intérêt, correspondant au Montant Séquestré ; et
- (iii) un maximum 0,30 EUR par Action (à savoir 0,2% du Prix Final par Action), augmenté d'un taux d'intérêt, correspondant au Montant du Fonds de Dépense, étant entendu que le montant de 0,30 EUR par Action sera libéré uniquement après déduction de certains frais de gestion dans le cadre de l'Acquisition du Contrôle. Il est important de noter que ces frais de gestion venant en déduction de ce montant sont en partie déjà encourus de telle sorte que le montant additionnel que recevront les Actionnaires sera en tout état de cause inférieur à 0,30 EUR par Action.

L'Offre est soumise à l'approbation du prospectus par l'Autorité des services et marchés financiers et sera inconditionnelle.

### **A propos du groupe Indosuez Wealth Management**

Indosuez Wealth Management est la marque mondiale de Gestion de fortune du groupe Crédit Agricole, 10ème banque au monde par le bilan (The Banker 2023).

Depuis plus de 150 ans, Indosuez Wealth Management accompagne des grands clients privés, familles, entrepreneurs et investisseurs professionnels pour la gestion de leur patrimoine privé comme professionnel. La banque propose une approche sur-mesure permettant à chacun de ses clients de préserver et développer son patrimoine au plus près de ses aspirations. Ses équipes proposent un continuum de services et d'offres intégrant Conseil, Financement, Solutions d'investissement, Fund servicing, Solutions technologiques et bancaires.

Indosuez Wealth Management rassemble près de 4 500 collaborateurs dans 16 territoires à travers le monde : en Europe (Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Monaco et Suisse), en Asie-Pacifique (Hong Kong RAS, Nouvelle-Calédonie et Singapour), au Moyen-Orient (Dubai, Abu Dhabi) et au Canada (bureau de représentation).

Avec ~200 Milliards d'euros d'actifs clients, le groupe Indosuez figure parmi les leaders européens de la gestion de fortune.

[www.ca-indosuez.com](http://www.ca-indosuez.com)

### **Contacts presse Groupe Indosuez :**

Jenny Sensiau | [jenny.sensiau@ca-indosuez.com](mailto:jenny.sensiau@ca-indosuez.com) | +33 7 86 22 15 24

Arnaud Denis | [a.denis@degroofpetercam.com](mailto:a.denis@degroofpetercam.com) | +32 478 99 82 37

### ***Avertissement***

Cette communication est uniquement destinée à des fins d'information et ne constitue pas ou ne fait pas partie d'une offre d'achat ou d'une invitation à vendre ou à émettre des titres de BDP, ni d'une sollicitation par quiconque dans une quelconque juridiction en ce qui concerne de tels titres, un vote ou

une approbation. Une offre publique d'acquisition ne pourra être faite que sur la base d'un prospectus approuvé par la FSMA.

Ce communiqué de presse ne peut être publié, distribué ou diffusé dans un pays ou territoire où sa publication ou son contenu serait illégal ou nécessiterait un enregistrement ou tout autre dépôt de documents. Toute personne en possession de ce communiqué de presse doit s'abstenir de le publier, de le distribuer ou de le diffuser dans les pays et territoires concernés.